Image not found or type unknown

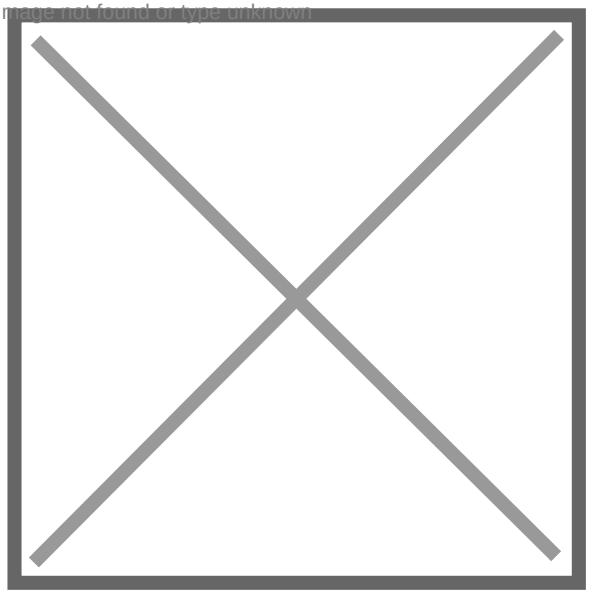

Demande d'aide pour un regroupement familial

Par **mostaganem**, le **21/02/2008** à **09:43**

bonjour, je suis algérienne et je me suis mariée avec un algérien et je voudrai savoir si je peux faire un regroupement familial sur place ou pas . Si il doit retourner au pays conbien de temps faut il attendre pour effectuer un regroupement famillial sachant que je viens juste d'avoir un bébé; merci de me répondre

Par **douge**, le **21/02/2008** à **12:04**

bonjour,

qu'est ce que vous avez comme titre de séjour ? est ce que vous vous êtes mariés en france ou pas ?

Par **mostaganem**, le **21/02/2008** à **16:23**

j'ai une carte de séjour de 10ans et je me suis marié en France l'année dernière. J'ai deux emplois, un appartement j'ai toutes les conditions pour faire le regroupement familial, merci de m'avoir répondu tout à l'heure

Par **douge**, le **22/02/2008** à **12:10**

ok, vous semblez avoir toutes les conditions pour demander le regroupement familial sur place , cependant, est ce que votre mari est en situation régulière ou pas ? si oui , je vous conseille de faire la procédure.

Par **mostaganem**, le **22/02/2008** à **13:50**

BONJOUR, tout d'abord je vous remercie de m'avoir répodu c'est gentil de votre part. Malheureusement la carte étudiante de mon mari a expirée en novembre 2007 je sais pas si c'est toujours possible ou pas

Par **douge**, le **22/02/2008** à **16:05**

il faut absolumment qu'il trouve un moyen de renouveller sa carte d'étudiant, sans ça on risque de lui demander de repartir en algérie et la, il ne s'agira plus d'un regroupement familial sur place.
De rien, nous sommes tous ici pour se conseiller , nous sommes tous passé par là .
peux il trouver un moyen de regulariser sa situation ou pas ? a til un récipissé ?

Par **mostaganem**, le **22/02/2008** à **18:23**

justement on c'est pas comment faire pour avoir un récipissé car nous avons fait une première demande auprès de la préfecture avant la naissance de notre enfant et ils n'ont rien voulu savoir ils nous ont répondu que mon mari devait retourner au pays pour faire le regroupement familial.Si vous avez une autres solutions n'hésitez pas a m'en faire ^par je vous remercie a nouveau bonne soirée

Par **mostaganem**, le **06/03/2008** à **14:43**

bonjour, est ce que qelqu'un peu m'aider pour ma situation je n'arrive pas à trouver d'issue a ma situation merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés